

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 24 novembre 2014**

Objet : Programme quinquennal 2015-2019 d'Axione Limousin

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatorze novembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions n°2, au Conseil Général de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Vincent TURPINAT
Mr Joël RATIER (suppléant de Mme Jeannot Pagès)
Mr Bernard BROUILLE
Mr Pierre LEFORT
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Christian HANUS
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme Glandus)
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Conseiller Général Haute-Vienne
Conseiller Agglo Bassin de Brive
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Vice Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)
Mr Didier BARDET (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)
Mr Michel JAULIN

Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Conseil Général de la Creuse
Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Vice Président de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Conformément aux articles 20.1.3 et 21 du contrat de concession, Axione Limousin doit établir chaque année, avant le 1^{er} septembre, un programme quinquennal de travaux complémentaires à réaliser pour les cinq années à venir.

Ce programme est soumis à l'agrément du comité syndical conformément aux dispositions de l'article 14 du contrat.

Le programme quinquennal 2015-2019 a été transmis dans les temps impartis.

Une présentation de ce document est faite en séance par le Directeur d'Axione Limousin.

Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité d'accepter le programme quinquennal 2015-2019 proposé par Axione Limousin (voir document ci-annexé)



Fait à Limoges, le 24 novembre 2014

**Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE**

